

L'essor économique de St-Légier se précise

entreprises

Xavier Crépon

Le projet du site stratégique de la commune de St-Légier progresse. Ce périmètre de 140'000 m², l'équivalent de 20 terrains de football, comprenant les zones de La Veyre, Pré au Blanc, Rio Gredon et En Ferreyres devrait accueillir d'ici à une quinzaine d'années de nombreuses entreprises industrielles et artisanales. Avant cela, il doit passer par plusieurs étapes d'élaboration, à commencer par la planification directrice du site et par l'établissement des plans d'affectations. Son secteur prioritaire de La Veyre vient de recevoir, le 7 mai, l'aval du législatif qui a débloqué 542'000 frs pour couvrir les frais d'études.

Inciter à la mobilité douce

«Avant d'élaborer quoi que ce soit, nous devons établir une vision stratégique qui définit le besoin et les principes généraux en matière d'urbanisation, de mobilité, d'environnement et d'emplois attendus, souligne le syndic Alain Bovey. Nous pourrions ensuite élaborer de nouveaux plans d'affectation afin qu'ils correspondent au développement économique envisagé.» Loin de s'opposer au projet qui leur semble être une évidence tant il est considéré comme nécessaire au tissu économique de la région, certains élus relèvent des lacunes. «Ce document est confus. Est-ce que vous comptez mettre sur un pied d'égalité les différents modes de transport en mettant en place un réseau de mobilité douce digne de ce nom?», questionne le Vert Yves Filippozzi. Soucieux d'apporter les réponses adéquates, le municipal en charge des transports publics Dominique Epp détaille la vision de l'exécutif. «Nous

voulons privilégier la mobilité douce. Nous allons donc prendre tous les moyens pour être aussi incitatifs que possible.» La Municipalité prévoit ainsi de mettre en place un réseau de ce type qui reliera les différents secteurs du périmètre et qui inclura des voies de bus ascendantes et descendantes.

Bouchons en prévision?

Autre crainte: une potentielle surcharge du trafic. «Ce périmètre va probablement drainer beaucoup de monde. Le giratoire du Genévrier à proximité de la sortie d'autoroute est déjà surchargé et il est très difficile de sortir sans prendre de risques», observe l'élue indépendante Monica Simonet. «Nous allons créer un transit par le quartier de Fenil pour le soulager autant que possible», rassure le syndic. Une mauvaise solution, selon Yves Filippozzi: «Cela implique la création d'un nouveau barreau de raccordement routier. Et pour quels résultats? Encore plus de voitures.» Alain Bovey est loin de partager cet avis: «Pas du tout. Il y a actuellement un manque d'infrastructures pour distribuer le trafic de manière idéale et nous nous devons d'y répondre.» D'autres mesures, comme l'imposition de plan de mobilité d'entreprise limitant le nombre de places de parking, sont également prévues.

Des emplois pour qui?

Avant de passer au vote, une dernière interrogation relative à l'emploi: «Vous nous dites qu'il y aura des places de travail pour les habitants de la commune, mais la majorité des Tyalos sont des pendulaires qui travaillent ailleurs, et inversement d'autres personnes viennent travailler chez nous, constate le socialiste Claude Schwab. Il faudrait pouvoir évaluer ces mouvements pour déterminer avec plus de précision à qui profiteront ces emplois.» Et le syndic d'admettre: «En effet, il y a actuellement une distorsion négative entre le nombre d'habitants et les places de travail occupées. Il est clair que nous devons créer de nouveaux emplois, mais maintenant nous ne pouvons pas tout maîtriser. Il nous semble difficile de

vous promettre que ces postes seront principalement pris par des locaux.»

Fort de ces réponses, le législatif décide de voter à la majorité le crédit d'étude. La Municipalité peut donc désormais continuer d'avancer sur le dossier.